



## Je souhaite quitter la marine nationale, démarches à effectuer

-----  
Par Visiteur

Bonjour, je me présente j'ai 24ans.

je vous explique mon probleme, je me suis engager en 2003 dans la marine nationale, mon contrat se finissant en 2013. je ne me s'en plus du tout moralement a faire ce travail(fusilier marins) ni meme un autre dans la marine nationale.j ai l impression de servir a rien dans ce que je fait.

j'ai fait des dépressions car le fait d etre eloigner de ma famille et de ma futur femme je ne le supporte plus du tout.j'ai eut recours malgre moi a quelques arrêts de maladie.

je travail actuellement a brest.je vie en caserne.mais mon adresse fiscal est chez mes parents: 52 rue malherbe 62100 calais.

je vois lundi matin le spycologue de la marine en esperant qu il comprenne mon cas et au mieux me reforme, pour pouvoir partir et toucher un chomage.

sinon j' ai l intention de demissionner au pire.je n'en peut vraiment plus je suis pres a prendre quelques risques.

je voudrais savoir si aussi il etait possible de faire une demission "legitime"en me pacsant avec ma fiancée qui HABITE BOULOGNE SUR MER DONC A 30KM de mon adresse fiscal.je n'y vie pas a calais mais y rentre tous les deux weekend. je passe 85% DE MON TEMPS eloigner de plus de 700KM.

voilà j'espere que vous avez compris mon probleme et pourrais m aider dans mes demarche pour partir de la marine nationale le plus rapidement possible sans me retrouver non plus a la rue.

cordialement

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

je vous explique mon probleme, je me suis engager en 2003 dans la marine nationale, mon contrat se finissant en 2013. je ne me s'en plus du tout moralement a faire ce travail(fusilier marins) ni meme un autre dans la marine nationale.j ai l impression de servir a rien dans ce que je fait.

j'ai fait des dépressions car le fait d etre eloigner de ma famille et de ma futur femme je ne le supporte plus du tout.j'ai eut recours malgre moi a quelques arrêts de maladie.

je travail actuellement a brest.je vie en caserne.mais mon adresse fiscal est chez mes parents: 52 rue malherbe 62100 calais.

je vois lundi matin le spycologue de la marine en esperant qu il comprenne mon cas et au mieux me reforme, pour pouvoir partir et toucher un chomage.

sinon j' ai l intention de demissionner au pire.je n'en peut vraiment plus je suis pres a prendre quelques risques.

je voudrais savoir si aussi il etait possible de faire une demission "legitime"en me pacsant avec ma fiancée qui HABITE BOULOGNE SUR MER DONC A 30KM de mon adresse fiscal.je n'y vie pas a calais mais y rentre tous les deux weekend. je passe 85% DE MON TEMPS eloigner de plus de 700KM.

je voudrais savoir si aussi il etait possible de faire une demission "legitime"en me pacsant avec ma fiancée qui HABITE BOULOGNE SUR MER DONC A 30KM de mon adresse fiscal.je n'y vie pas a calais mais y rentre tous les deux weekend. je passe 85% DE MON TEMPS eloigner de plus de 700KM.

Vous devez vérifier dans votre contrat mais par principe même, la démission est subordonnée à l'accord de votre responsable des ressources humaines. En effet, les contrats à durée déterminée, même de 10 ans, doivent normalement être poursuivis jusqu'au bout. Ce n'est que dans la dernière année que vous pouvez espérer pouvoir partir en bénéficiant du congés de reconversion civil.

Très cordialement.